

# Programme d'incubation FISATUR Appel à candidatures Règlement 13 Mai – 19 Juillet 2024

Financé par l'Union européenne. Cependant, les points de vue et opinions exprimés sont ceux de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA). Ni l'Union ni l'autorité qui accorde la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.



















# Table des matières

1- Le projet FISATUR	3
2- Informations clés	4
3- Le programme d'incubation	5
4- Qui peut candidater?	7
5- La candidature et le processus de sélection	8
6- Annexes	11
Annexe 1 – Formulaire de candidature	11
Annexe 2 – Déclaration sur l'honneur	14





# 1- Le projet FISATUR

Le projet FISATUR, visant à soutenir et promouvoir le développement économique des régions côtières de la façade Atlantique, concentre ses efforts sur deux piliers fondamentaux : la pêche/aquaculture et le tourisme.

Son objectif principal est d'encourager la diversification des activités dans ces secteurs clés, offrant ainsi de nouvelles opportunités économiques et durables pour les territoires de pêche locaux. En investissant ces domaines, FISATUR vise à renforcer les économies régionales, et à favoriser une gestion plus équilibrée des ressources naturelles marines tout en préservant l'environnement côtier.

Sur une durée de 28 mois, il s'articule en 3 volets :

- -une étude de la dynamique touristique sur la thématique
- -la mise en place d'un programme d'incubation dédié pour soutenir des porteurs de projet
- -un voyage d'étude inspirant et d'affaires à travers une route maritime (« Connect'tour »).

Le projet a été développé avec un noyau de partenaires possédant une vaste expérience dans les secteurs du tourisme-pêche et de l'accompagnement de projets entrepreneuriaux. FUNDAMAR coordonne le projet FISATUR. Cette entité représente le secteur de la pêche espagnol et travaille en étroite collaboration avec les organisations de pêche de l'Atlantique. Sont également impliqués deux instituts de recherche et de formation, l'Institut Agro Rennes-Angers et l'Institut Polytechnique de Viana do Castelo, ainsi que le CIM Alto Minho, une association de communes portugaises, et deux centres d'innovation d'entreprises, l'ICSEM et la Technopole Quimper-Cornouaille.

FISATUR est cofinancé par l'Union européenne à travers le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), géré par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA).







www.fundamar.org

www.icsem.es

www.tech-quimper.bzh











www.institut-agro-rennes-angers.fr

www.cim-altominho.pt

www.ipvc.pt

# 2- Informations clés

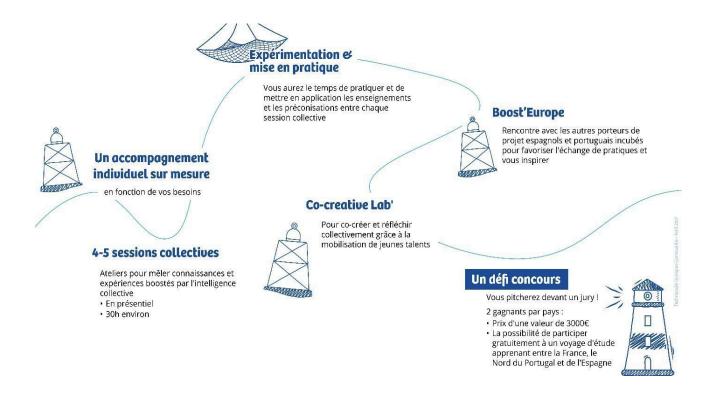
Informations clés sur le l'appel à candidatures				
	Sont éligibles les porteurs de projet et les projets issus des régions suivantes:			
Participants	France : en Bretagne: Cornouaille, Brest Terres Océanes, Bretagne Sud Golfe du Morbihan la côte Bretagne Atlantique			
	Espagne: Galice, Asturies, Cantabrie, Pays basque			
	Portugal : Territoire Nord Portugal (FLAG)			
Ouverture de l'appel	Lundi <b>13 mai 2024,</b> 10h00 CET			
Clôture de l'appel	Vendredi <b>19 juillet 2024</b> , 17h00 CET			
Programme d' incubation	Ce programme d'incubation se déroule sur 7 mois à partir de mi-octobre 2024 jusque fin Avril 2025. Il est gratuit pour les porteurs de projet.			
	Promotion de 10 porteurs de projet maximum			
	C'est simple :			
Pour	1. Vérifiez les critères d'éligibilité			
candidater	2. Regarder les critères de sélection			
	3. Remplissez le formulaire de candidature en ligne (Annexe 1) et la déclaration sur l'honneur (Annexe 2) sur le site web de l'appel			
Site web	www.fisatur.org/fr/incubateur-de-projets/			
Appui	La Technopole Quimper-Cornouaille est responsable de la mise en oeuvre du programme d'incubation côté français  Contact: Rozenn Le Vaillant; rozenn.levaillant@tech-quimper.fr; contact@tech-quimper.fr			





# 3- Le programme d'incubation

Le programme d'incubation Tourisme / pêche / aquaculture et patrimoine maritime donne l'opportunité aux porteurs de donner vie à leur projet et de soutenir leur durabilité. Sur une durée de 7 mois, ce programme vise à aider les porteurs à gagner en autonomie dans leurs capacités à créer, structurer et développer leur projet. Il s'agit de confronter et challenger leur offre aux enjeux du tourisme des territoires de pêche.



#### La participation à l'incubateur inclut :

- Un accompagnement individuel sur mesure par des professionnels
- 4-5 sessions collectives qui combinent connaissance et pratiques boostées par l'intelligence collective (environ 30h). Ces sessions seront en présentiel organisées sur le Finistère sud, notamment les ports de Cornouaille.
- Un accès facilité à un réseau local, régional et européen
- Boost' Europe : une mise en lien avec la dynamique européenne FISATUR à travers des temps d'échange transnationaux en ligne





- Un Co-créative lab: des collaborations avec l'enseignement supérieur vont nous permettre d'organiser un temps d'ateliers avec des jeunes talents, des étudiants : partage de problématiques et recherche collective de solutions
- Un défi concours et une session de pitch à la fin du programme :

Les porteurs de projet pitcheront devant un jury local. 2 porteurs seront sélectionnés dans chaque pays. Chacun recevra un prix d'une valeur de 3 000€.

En outre, les lauréats participeront à un « Connect'tour », voyage inspirant, pris en charge par le projet FISATUR, allant de la France au Portugal à l'été 2025. Cette route maritime vise à favoriser et encourager l'échange de bonnes pratiques en matière de tourisme et d'économie bleue ainsi que booster la visibilité de leurs projets.

Après délibération par le jury, l'ensemble des candidats recevront leur grille évaluation par mail avec l'information s'ils sont lauréats.

# Le prix d'une valeur de 3000€:

Il ne s'agit pas d'une contribution financière directe mais de la participation au financement d'une prestation de service UTILE pour le développement du projet et sa communication à hauteur de 3000€. Ce pourrait être la réalisation d'un logo, d'un kakemono, la participation à un salon...

La Technopole Quimper-Cornouaille rencontrera les 2 lauréats à la fin du programme d'incubation pour explorer ensemble le besoin d'une prestation de service pour le projet et organiser son financement. Des informations détaillées seront fournies plus tard.

#### Le « Connect'tour »:

Ce voyage se fera en bateau. Il réunira l'ensemble des lauréats France / Espagne / Portugal soit 6 personnes, des partenaires du projet FISATUR et des personnes mobilisées sur l'accompagnement individuel. Le frais de voyage, hébergement repas sont pris en charge par le projet FISATUR. Environ 5 à 7 escales sont prévues entre la France (Cornouaille), le nord de l'Espagne et le nord du Portugal.

Les détails de ce « Connect'tour » seront fournis plus tard.





# 4- Qui peut candidater?

Les candidatures doivent répondre à 4 critères:

# Critère d'éligibilité 1

Toute personne qui souhaite développer un produit ou un service touristique en tant qu'activité économique à part entière, nouvelle pour le territoire et liée à la pêche, à l'aquaculture ou au patrimoine maritime. Les projets proposés devront contribuer à la diversification des territoires de pêche locaux et le tourisme durable, l'ambition du projet FISATUR. Les projets répondront aux principes du Pacte Vert européen (Le pacte vert pour l'Europe - Commission européenne (europa.eu) et de l'économie bleue. Les domaines que peuvent couvrir les projets potentiels sont les suivants :

Environnement Ressources biologiques Gastronomie & Culture restaurant Hébergement **Touristes** & visiteurs Patrimoine Animation Media £ Bien-être Transport Artisanat

Le tourisme lié à la pêche, à l'aquaculture et au patrimoine maritime

#### Critère d'éligibilité 2

Les candidats sont

- Soit un porteur de projet sans entité légale encore créée. Il/elle peut être étudiant âgé de 18 ans ou plus
- Soit une association loi 1901





 Soit une TPE (Très Petite Entreprise), définie par la Commission Européenne (2003/361/EC) comme suit

Nombre d'employés	CA		Bilan
< 10	≤ € 10 M	or	≤ € 2M

Les candidats doivent remplir la déclaration sur honneur en ligne.

#### Critère d'éligibilité 3

Le projet est en émergence. Les candidats ont besoin d'un accompagnement pour concrétiser leur idée en projet, le structurer ou diversifier une initiative existante.

# Critère d'éligibilité 4

Les projets sont / seront situés dans les régions suivantes:

**France, en Bretagne**: Cornouaille, Brest Terres Océanes, Bretagne Sud Golfe du Morbihan... la côte Bretagne Atlantique

**Espagne**: Galice, Asturies, Cantabrie, Pays basque

**Portugal**: Territoire Nord Portugal (FLAG)

# 5- La candidature et le processus d'évaluation

Date d'ouverture de l'appel à candidatures: lundi 13 mai 2024, 10h00 CET

Date de clôture des candidatures: vendredi 19 juillet 2024, 17h00 CET

Si la date limite de soumission est modifiée, les informations seront immédiatement disponibles sur la page de l'appel et sur les réseaux sociaux FISATUR.

Le candidat doit remplir entièrement et soumettre le formulaire de candidature en ligne (voir annexe 1) et la déclaration sur l'honneur (voir annexe 2) sur le site Internet de l'appel ouvert disponible sur <a href="www.fisatur.org/fr/incubateur-de-projets/">www.fisatur.org/fr/incubateur-de-projets/</a> pour la France.

Suite au dépôt de chaque candidature, un accusé de réception est envoyé au candidat par courrier électronique.





La Technopole Quimper-Cornouaille se réserve le droit de contacter le demandeur si des éclaircissements supplémentaires sont nécessaires.

Les soumissions tardives ne seront pas acceptées. En cas de soumission tardive, le demandeur recevra un e-mail de retour « appel fermé ».

L'annonce d'appel est disponible en français. Le formulaire de candidature doit être rempli en français.

Les questions sur l'appel et le processus de candidature peuvent être adressées à rozenn.levaillant@tech-quimper.fr & contact@tech-quimper.fr

# • Le processus d'évaluation

Pour bénéficier du programme d'incubation, l'équipe projet FISATUR procédera à une évaluation des candidatures au regard des critères d'éligibilité (section 4) et des critères de sélection mentionnés ci-dessous :

- -Le caractère nouveau du projet sur le territoire
- -L'impact potentiel au niveau environnemental et social
- -Le réalisme et le sérieux du projet/de l'idée
- -La localisation du projet et sa contribution à l'ambition du projet FISATUR (diversification d'activité sur les territoires de pêche)
- La qualité de l'équipe projet : parcours, profil, compétences...
- L'adéquation entre le projet et le programme d'accompagnement proposé :
  - le besoin d'accompagnement
  - la disponibilité et l'engagement du porteur de projet

#### • L'annonce des résultats

Les candidats seront informés par mail des résultats.

Dans le cas où les candidats intègrent le programme d'incubation, celui-ci démarrera à la mi-octobre.

#### Engagement mutuel





Les candidats certifient sur l'honneur que les informations communiquées dans leur dossier de candidature sont sincères et véridiques (Annexe 1 déclaration sur l'honneur).

Les candidats ayant accepté de participer au programme d'incubation s'engagent à suivre avec diligence l'intégralité du programme qui leur est proposé (Annexe 1 déclaration sur l'honneur) La Technopole Quimper-Cornouaille s'engage à mettre en place tous les moyens disponibles pour assurer la bonne mise en œuvre du programme d'incubation proposé ; elle ne peut cependant en aucun cas s'engager sur des résultats précis auprès des porteurs de projets.

Les participants pourront être excusés ponctuellement de leur présence sur présentation d'un justificatif le cas échéant.

En participant à ce projet, les participants consentent à l'utilisation de leur image à des fins liées audit projet, y compris mais non limité à la publication sur les reseaux sociaux & sites web, la promotion et la réalisation du bilan.

#### Confidentialité & droits

Les données & informations collectées via les candidatures sont uniquement gérées par la Technopole Quimper-Cornouaille qui est tenu à un devoir de confidentialité.

Les candidats autorisent la communication de ces données sans compensation financière ni aucune condition.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du Règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lors de la collecte de données personnelles :

- -La technopole Quimper-Cornouaille, 2 rue François Briand de Laubrière, 29000 Quimper est responsable du traitement des données pour cet appel à candidatures et ce programme d'incubation.
- -Les finalités de ce traitement sont présentées préalablement dans le présent règlement d'application.
- -Les types de candidats sont présentés préalablement dans le présent règlement de candidature.
- -Les données personnelles seront conservées pendant un an et demi après la communication aux lauréats ou jusqu'à la fin du soutien.
- -Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données personnelles, leur rectification ou leur effacement ou la limitation du traitement relatif à la personne concernée.





-Les candidats ont le droit de porter plainte auprès d'une autorité de contrôle. Vos droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse email : <u>rozenn.levaillant@tech-quimper.fr</u>

# **ANNEXES**

# **Annexe 1**

# Formulaire de candidature

<u>•Identité du porteur de projet</u>
Prénom et nom du porteur de projet :
Adresse postale du porteur de projet :
E mail :
Téléphone :
Votre situation actuelle : Etudiant / Sans emploi / Dirigeant/ Employé/ Bénévole / Autre
<b>Comment avez-vous connu cet appel :</b> (Réseaux sociaux / Internet / Bouche à oreille / Acteurs maritimes et pêche / Acteurs touristiques / Autre)
• <u>Description du projet/ de l'idée :</u> Nom de l'organisation qui porte le projet (date de création) (quand c'est le cas) :
<b>Statut : (</b> <i>Très petite entreprise/ Association Loi 1901/ Porteur de projet sans statut</i> <b>)</b>
Site web (quand c'est le cas):
Nom du projet :
Localisation géographique du projet : sur quelle commune sera implanté le projet?
A quels problèmes / besoins répond le projet ? (7 lignes max)





Quel sera le produit/service touristique développé? A qui vous adressez-vous? Quelles sont vos cibles? (max 15 lignes)
En quoi le projet est nouveau sur le territoire? Quelle est sa valeur ajoutée (7 lignes max)
Qu'avez-vous déjà accompli? (un bref historique) (5 lignes max)
Dans quelle mesure le projet répond aux enjeux environnementaux et sociaux? (7 lignes max)
Quand souhaitez-vous démarrer de manière effective votre projet?
Description de l'équipe projet
<b>Qui êtes-vous? (</b> présentez votre parcours, expérience professionnelle et vos motivations pour ce projet) (10 lignes max)
Avec qui travaillez-vous étroitement sur ce projet? Qui fait partie de l'équipe (présentation courte des principaux initiateurs) ?





• Description du partenariat
Qui sont les partenaires actuels (5 lignes max)
Qui sont les nouveaux partenaires souhaités (5 lignes max)
• Attentes sur le programme d'incubation
Que recherchez-vous à travers ce programme? Quels sont vos besoins? (5 lignes max)
Etes-vous déjà accompagné sur ce projet (Non / Oui et par Qui?)





# Annexe 2 Déclaration sur l'honneur

Je confirme par la présente les déclarations suivantes :

<ol> <li>Toutes les informations fournies dans la candidature sont exactes et véridiques.</li> <li>Nous comprenons également que toute malhonnêteté délibérée peut entraîner le refus de cette candidature.</li> </ol>	Oui
2. Si vous êtes une entreprise, la micro-entreprise répond à tous les critères définis par la recommandation de la Commission Européenne du 6 mai 2003 (2003/361/CE) tels que décrits sur :  https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A32003H0361	Oui
3. L'organisation et toute personne légalement autorisée à la représenter n'ont pas été impliquées dans des actes de fraude, de corruption, de coopération avec une organisation criminelle, de blanchiment d'argent ou toute autre activité illégale	Oui
4. L'organisation et toute personne légalement autorisée à la représenter n'ont pas commis de faute professionnelle grave.	Oui
5. Je m'engage à suivre avec diligence l'intégralité du programme d'incubation.	Oui